



Anse informations

Lettre d'information municipale

numéro 350 – Août 2025

Campagne gouvernementale de prévention contre les feux de forêt et de végétation

Afin de renforcer la prévention contre les risques de départ de feux de végétation et de feux de forêt, accru pendant la période estivale et dont 9 sur 10 sont d'origine humaine, il convient de rappeler les mesures de prévention et d'interdiction en cours.

Le département du Rhône est historiquement peu exposé au risque de feux de forêt, mais face au changement climatique et afin d'éviter que ces feux ne se développent sur notre territoire, la Préfète du Rhône a pris un arrêté règlementant l'usage du feu dans et à proximité des massifs boisés.

L'arrêté préfectoral n° DDT-2024-A105 du 4 juillet 2024 est permanent et s'inscrit dans la démarche de prévention du risque. Il n'exclut pas la prise de dispositions additionnelles si des conditions climatiques l'exigent (sécheresse extrême, vent fort, températures caniculaires).

- Il précise les mesures applicables dans le Rhône :
- L'usage du feu est interdit en permanence tout au long de l'année pour toutes les personnes autres que propriétaires sur les terrains forestiers et jusqu'à une distance de 200 mètres d'un massif boisé.
 - **L'allumage et l'usage du feu est interdit à toute personne, même aux propriétaires, sur les massifs boisés et parcelles voisines** jusqu'à 200 mètres dudit massif et ce d'une période du 15 mai au 30 septembre en cas de risques importants d'incendies précisés par arrêté préfectoral
 - Les **feux ouverts** (bois, charbon) sont interdits, notamment les **barbecues** ainsi que les foyers au sol dans les bois et forêts du 15 mai au 30 septembre.
 - Il est strictement interdit à toute personne de **fumer** dans les bois et forêts du 15 mai au 30 septembre.
 - **L'incinération de tous végétaux** sur pied est interdite sur tous terrains situés jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et forêts, du 15 mai au 30 septembre.



Neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine et pourraient être évités : adoptez les bons réflexes !

- **Vous êtes fumeur ? Jetez votre mégot dans un cendrier** (il est interdit de fumer en forêt)
- **Vous organisez un barbecue ? Faites-le chez vous ou dans un espace aménagé** pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber !
- **Vous bricolez en plein air ? Travaillez loin des espaces sensibles**, protégez-les des étincelles et gardez un extincteur à portée de mains. Pensez à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- **Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Eloignez-les de votre habitation et stockez-les dans un abri fermé**
- **En cas d'incendie, appelez le 18, le 112 ou le 114** (pour les personnes sourdes ou malentendantes) **et restez à l'abri** dans une habitation.

Forum des Associations : date à retenir

La Commune de Anse et ses associations vous donnent rendez-vous le **Samedi 6 Septembre de 9h à 13h à Ansolia** pour le Forum des Associations.

Venez à la rencontre des associations culturelles et sportives de votre commune !



PanneauPocket – Anse dans votre poche PanneauPocket Vie associative – Anse

Soucieux de se rapprocher encore un peu plus de ses habitants, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal, ont décidé de doter la commune d'un outil de communication supplémentaire avec la mise en place d'une **Application Gratuite à télécharger : PanneauPocket**

➤ Ce système simple et efficace pour tout habitant prévient **instantanément** par notification sur les smartphone et tablette des messages d'**alertes et des informations** de la commune. Avec cette application, ce sont les informations qui viennent à vous.

➤ **A quoi sert PanneauPocket ?**

Alertes météo, événements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de Anse. Grâce à PanneauPocket, la Mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes qui les concerne.

➤ **Une application simple et engagée**

Depuis 2017, l'application 100% française est utilisée par plus de 5300 communes.

➤ **Accessible à tous gratuitement**, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre Anse en favori.

➤ **Installez PanneauPocket en 4 clics**

- 1/ téléchargez via le store de votre smartphone l'application PanneauPocket
- 2/ recherchez Anse
- 3/ cliquer sur Favoris et d'autres communes si vous le souhaitez.
- 4/ désormais, informations et alertes sont à portée de mains.

➤ Retrouvez toutes les informations communales et les événements organisés par la mairie sur notre compte **Anse !**

➤ Abonnez-vous également au compte **Vie associative – Anse**, pour connaître les actualités et les événements organisés par vos associations ansoises !

➤ Les associations qui le souhaitent peuvent nous transmettre leurs informations et affiches à faire paraître sur Panneau Pocket Vie associative par mail à l'infothèque : infotheque@mairie-anse.fr

Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves...Brèves

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 22 septembre à 19 h, salle du Conseil Municipal (impasse de Verdun).

Cérémonies commémoratives

➤ **Anniversaire du Bombardement : jeudi 28 août à 18h** au pied de la stèle place des Frères Giraudet.

Pour ne pas oublier : le 28 août 1944, Anse était victime d'un bombardement faisant de nombreuses victimes et détruisant le quartier Saint Pierre.

➤ **Anniversaire de la Libération : dimanche 7 septembre à 9h30** au cimetière de Lachassagne, à 10h au cimetière de Anse. A 10h30, départ du défilé place du 68^e R.A.A puis Monument 14-18 (dépôt de gerbes), Château de Messimieux (allocutions et levée des Couleurs), Monument 39-45 (dépôt de gerbes), retour Place du Général de Gaulle par la rue du 3 septembre 1944. A l'issue du défilé, un verre de l'amitié sera servi à la salle Lucien Blanchard.

Monsieur le Maire invite la population à se joindre à cette manifestation officielle.

Pour ne pas oublier : Cérémonie anniversaire de la Libération de Anse le 3 septembre 1944. Lors de la bataille du 3 septembre, le clocher de l'église s'est

effondré suite à un incendie, plusieurs maisons sont détruites par incendie et deux ponts sont détruits.

La population a aidé les troupes françaises aux cours des combats. Anse a été libérée par le 3^{ème} groupe du 68^{ème} Régiment d'Artillerie, dont Anse est ville marraine.

Un nichoir à chauve-souris chez vous !

Les enfants du CCE, conseillers de la commission Environnement, ont travaillé sur la lutte contre les moustiques tigres. Une chauve-souris peut manger jusqu'à 3000 moustiques par nuit : autant favoriser son habitat !

La Maison Familiale et Rurale de la Petite Gonthière a été séduite par ce projet et leurs étudiants ont réalisé 150 nichoirs à chauve-souris : 50 seront installés dans différents lieux publics de la commune et 100 nichoirs seront mis à disposition des Ansois sur inscription.

Vous avez manqué la matinée environnement du 28 juin dernier et vous souhaiteriez accueillir un nichoir chez vous ?

Rendez-vous à l'infothèque pour remplir votre demande de nichoir. Votre demande sera traitée à la fin de l'été et la distribution sera organisée ensuite.

Ouverture du plan d'eau du Colombier

Depuis le 30 juin, tous les jours, jusqu'au dimanche 31 août de 11 h 30 à 20 h.

Pendant la saison estivale la presqu'île se transforme en **un pôle loisirs** avec : un aquaparc, des paddles, des kayaks, une guinguette et une **baignade surveillée par 2 maîtres-nageurs-sauveteurs de 13h à 19h tous les jours d'ouverture du site.**

Ce **site naturel** est entretenu tout au long de l'année par les services techniques de la commune et pendant la saison par de jeunes plagistes à qui la municipalité de Anse propose un 1^{er} emploi d'été. Une cinquantaine de jeunes sont embauchés pendant cette période. Ils sont reconnaissables à leur tenue bleue « Anse plage ».

Quelques rappels :

- **La baignade est interdite en dehors de la zone surveillée** car les berges sont instables et les fonds profonds.

- Des **toilettes** sont à votre disposition vers la guinguette ainsi qu'un poste de secours sur la plage.

- De nombreuses **tables de pique-nique** sont installées à plusieurs endroits de la presqu'île.

- Des **agrès** (parcours santé) installés par le conseil Municipal d'Enfants de Anse sont à disposition des enfants, et d'autres pour les adultes, ainsi qu'un terrain de beach-volley.

- L'utilisation de **barbecue est interdite ainsi que les 2 roues et les quads... Les chiens et les chevaux** sont interdits sur la presqu'île. Les chiens doivent être tenus en laisse en dehors de cette zone.

Il est demandé à chacun de **respecter le site**, de le **laisser propre** : de nombreuses poubelles et une benne à verres sont à votre disposition. Merci de respecter ainsi ce site naturel.

Il est important de prendre note des horaires d'ouverture (**11 h 30**) et de fermeture (**20 h**) des barrières qui donnent accès au parking principal **en période d'ouverture de la plage.**

La Médiathèque Albert Gardoni au mois d'août

Fermeture estivale de la MAG : du 28 juillet au 18 août inclus.

La boîte de retour sera fermée durant cette période.

Les documents empruntés au mois de juillet seront à rendre au 16 septembre dernier délais !

Projet de grainothèque

L'équipe de la MAG prépare un projet de grainothèque (troc de semences du jardin).

Profitez de l'été pour mettre de côté des graines de vos plus belles plantes afin de pouvoir participer à ce projet à la rentrée !

Bon été à tous !

Toutes les informations sur le site Internet mediatheque.mairie-anse.fr au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

Fermetures estivales du secrétariat de mairie et de l'infothèque

La Mairie sera fermée les samedis matin jusqu'au 23 août inclus. Réouverture les samedis à partir du 30 août.

L'Infothèque sera fermée du jeudi 24 au lundi 28 juillet inclus, et du mardi 12 au samedi 23 août inclus.

Merci de votre compréhension et bel été !

Rentrée des classes 2025 : lundi 1^{er} septembre

Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre le matin

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026 le matin

Vacances d'hiver : du samedi 7 février au lundi 23 février le matin

Vacances de printemps : du samedi 4 avril au lundi 20 avril le matin

Pont de l'Ascension : du mercredi 13 mai au lundi 18 mai le matin

Vacances d'été : fin des cours samedi 4 juillet 2026

Rappel : Parcs de Messimieux et de la Roseraie

Nos amis les chiens sont admis dans nos parcs mais uniquement tenus en laisse, pour le bien-être de tous.

Les parcs sont ouverts et vous accueillent du 1^{er} avril au 31 octobre tous les jours de 7h30 à 20h30.

2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) : exposition - conférence

Exposition : du 5 septembre au 19 octobre : « Hubert Munier – Portraits d'arbres » - espace St Cyprien

Les murs de notre ancienne chapelle donneront leur éclat aux immenses toiles du peintre Hubert Munier, « peintre des arbres » ! 2CEA et la Ville d'Anse se réjouissent d'accueillir une rétrospective de cette grande œuvre à ne pas manquer !

Ouverture : jeudi et vendredi de 14h30 à 19h - Sam et dim de 10 h à 19 h – Entrée libre.

Vernissage : vendredi 5 septembre à 17 h.

Conférence : vendredi 12 septembre 19h30 : « Hubert Munier – Portraits d'arbres » - Castelcom

Comment Hubert Munier (1948-2018), peintre de la Nature sublimée, fut-il sans cesse influencé par les grands classiques du Paysage, des maîtres allemands du XIXe, comme Caspar Friedrich, aux romantiques français, et par cette visite essentielle du Prado à l'âge de 15 ans ? Hubert Munier a toujours voulu explorer chaque chapitre de l'Histoire de l'Art avec l'ambition modeste d'y laisser une trace. Les Arbres, il les peignait comme s'il faisait le portrait d'un être humain.

Conférence de Philippe Merlo, professeur agrégé d'espagnol, professeur des Universités, spécialiste des arts visuels (domaine hispanique) et des rapports entre les textes et les images.

Castel Com – 19 h 30 – Entrée 10 € Adulte – 5 € Jeune moins de 18 ans.

2CEA vous donne rendez-vous le samedi 6 septembre au **Forum des Associations** pour les inscriptions à ses cours et ateliers : Salle Ansolia, de 9 h à 13 h.

Renseignements : 06.64.19.72.01 -

✉ 2cea.anse.chateau@gmail.com

🌐 www.2ceaansechateau.wixsite.com/2CEA

Visites du château des Tours et du Vieil Anse

Visites guidées du Château des Tours par Art Civilisations Patrimoine (A.C.P.) en été les Mardis 5 août et 19 août à 18h.

Rendez-vous devant le château à 18h précises. Visites guidées et gratuites.

Pour tout autre renseignement cliquez sur « ACP ANSE »

Le mardi 12 août à 18h, balade contée dans le vieil Anse et le château des Tours en partenariat

avec A.C.P. pour tout public en famille (enfants à partir de 6 ans).

Rendez-vous à 18h place des Frères Fournet.

Tarifs : adultes 8 € - enfants 7 €. Inscriptions sur : www.diszy.fr/billetterie/

Renseignements : ✉ acpassociation@gmail.com et 📠 <https://acpassociationanse.wixsite.com/acpanse>

Gymnastique Volcanique Ansoise communique

L'association propose cette saison encore 16 cours hebdomadaires de gymnastique traditionnelle dont 4 cours de Pilates. Ces cours mixtes s'adressent aux adultes. Renseignements sur facebook 📠 Gym Volcanique Anse, ✉ gymvolanse@orange.fr.

Possibilité de pratiquer une séance hebdomadaire d'Activité Physique Adaptée (gym après cancer) avec ordonnance médicale

Mail : APAgymvolanse@hotmail.com

L'association sera présente au Forum des Associations le samedi 6 septembre à Ansolia de 9h à 13h.

AL Toutes danses communique

Les cours de rock reprendront le mardi soir en septembre au Foyer rural.

Tél : ☎ 06.07.59.98.46

Professeur présent au Forum des associations le 6 septembre.

Comité d'Actions Sociales (CAS)

- Les bénévoles du CAS souhaitent un bel été à tous les bénéficiaires et donnent rendez-vous le samedi 6 septembre au Forum des Associations, salle Ansolia de 9h à 13h.

- Les inscriptions 2025/2026 auront lieu le 10 septembre au local, rue Lamartine. Atelier couture et apprentissage du français : 14h-16h. Aide aux devoirs :: 16h-19h.

- Renseignements : ✉ helene.orsi@wanadoo.fr ou ☎ 06 74 45 62 43

Collecte des ordures ménagères

■ **Collecte des ordures ménagères** : Anse : les mardis 29 juillet et 5 – 12 – 19 – 26 août

■ **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les jeudis 7 et 21 août

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.

Prise de rendez-vous uniquement téléphonique en composant le ☎ 15.

Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

Pharmaciens de garde

Contacter le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

■ **Centre Départemental de Santé et d'Éducation Sexuelle** : au sein de la Maison du Rhône 160 rue Monplaisir à Villefranche-sur-Saône. Rendez-vous au ☎ 09 69 369 369 (appel non surtaxé)

■ **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 ✉ contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.

■ **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50

■ **Parent 'Aïse / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matin de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76

■ **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

■ **Accueil psychologique pour adolescents et toutes personnes concernées par les adolescents (CH Saint Cyr-au-Mont-d'Or) suspendues pour l'instant** faute de personnel. Pour toute information complémentaire et prise de rdv : ☎ 04.74.02.69.53

Permanence en Mairie ou sur Anse

■ **Conciliateur de justice** : le 1^{er} mardi, 3^e vendredi, et le dernier jeudi du mois de 14h à 17h à l'infothèque sur rendez-vous uniquement au ☎ 04.74.67.03.84

■ **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Une fois par mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.28.70.20

■ **TANDEM accueillante juriste**, pour toute personne se considérant victime d'infraction ou de catastrophe (accueil, évaluation de vos besoins, conseil et information sur vos droits, accompagnement vers les procédures judiciaires). Tous les lundis matins (sauf 2^e lundi du mois) salle PAPOT (au-dessus de la mairie) – sur rdv au ☎ 04.81.04.11.90

Horaire marché

Les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30, place du 68^e Régiment d'Artillerie d'Afrique (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)

Alba CHAIX née le 23 mai 2025

Victoria BOLVY née le 31 mai 2025

Danny TUCHILA né le 31 mai 2025

Mariages

Elena PIZIAK et Ada BOUTOUIL mariés le 21 juin

Manel MEGI et Nassime SALMI mariés le 21 juin

Amélie NAVARRO et Régis GRENIER mariés le 28 juin

Décès

Gisèle PORRINI née GUYOT décédée le 18 juin à Anse (80 ans)

Odette CHEMIN née PEREZ décédée le 26 juin à Anse (90 ans)

Abdelkader MOSTAIN-BOUCETTA décédé le 29 juin à Gleizé (84 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret

Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret

Secrétaire de Rédaction : Claire Poulin

Tirage à 3700 exemplaires

Impression : Imprimerie Augagneur

Mairie de Anse : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 9h à 12h30 et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)

☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72

Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr

Site : www.mairie-anse.fr

Mail pour Anse Infos : infotheque@mairie-anse.fr

Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite